

## **STAPA HYDROXAL V 70970 Aluminium en pâte**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 16.04.2024
3.0	12.02.2023	102000030055	Date de la première version publiée: 24.10.2018

---

### **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

#### **1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : STAPA HYDROXAL V 70970 Aluminium en pâte  
Code du produit : 024106KA0

#### **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : Agents de coloration, pigments

#### **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : ECKART GmbH  
Guentersthal 4  
91235 Hartenstein  
Téléphone : +499152770  
Téléfax : +499152777008  
Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : [msds.eckart@altana.com](mailto:msds.eckart@altana.com)

#### **1.4 Numéro d'appel d'urgence**

NCEC: +44 1235 239670 (Europe)  
Call and response in your language is possible.  
Contract no.: ECKART29003-NCEC

---

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

##### **Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Lésions oculaires graves, Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 3	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### **2.2 Éléments d'étiquetage**

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

---

## STAPA HYDROXAL V 70970 Aluminium en pâte

Version 3.0      Date de révision: 12.02.2023      Numéro de la FDS: 102000030055      Date d'impression: 16.04.2024  
Date de la première version publiée: 24.10.2018

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

**Intervention:**  
P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

**Élimination:**  
P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Phosphoric acid, C11-14-isoalkyl esters, C13-rich

### 2.3 Autres dangers

Solides combustibles

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification RÈGLE MENT (CE) No 1272/2008	Concentration (% w/w)
poudre (stabilisée) d'aluminium	7429-90-5	Flam. Sol. 1; H228	>= 50 - <= 100

## STAPA HYDROXAL V 70970 Aluminium en pâte

Version 3.0      Date de révision: 12.02.2023      Numéro de la FDS: 102000030055      Date d'impression: 16.04.2024  
Date de la première version publiée: 24.10.2018

	231-072-3 013-002-00-1 01-2119529243-45		
Phosphoric acid, C11-14-isoalkyl esters, C13-rich	154518-38-4 (52933-07-0)  01-2119976356-25	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 2; H411	>= 3 - < 10

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Amener la victime à l'air libre.  
  
S'éloigner de la zone dangereuse.  
Consulter un médecin.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.  
  
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.  
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.  
  
Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.  
Enlever les lentilles de contact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Ne PAS faire vomir.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.  
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

## **STAPA HYDROXAL V 70970 Aluminium en pâte**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 16.04.2024
3.0	12.02.2023	102000030055	Date de la première version publiée: 24.10.2018

---

### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Risques : Provoque de graves lésions des yeux.

### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Ces informations ne sont pas disponibles.

---

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Sable sec  
Poudre spéciale contre les feux métalliques

Moyens d'extinction inappropriés : poudre ABC  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Eau  
Mousse

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Réagit avec l'eau en libérant des gaz extrêmement inflammables (hydrogène).

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.  
Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Éviter la formation de poussière.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

---

## **STAPA HYDROXAL V 70970 Aluminium en pâte**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 16.04.2024
3.0	12.02.2023	102000030055	Date de la première version publiée: 24.10.2018

---

Précautions pour la protection de l'environnement : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique.  
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

Ne pas rincer à l'eau.  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

---

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de particules respirables.  
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

---

## STAPA HYDROXAL V 70970 Aluminium en pâte

Version 3.0      Date de révision: 12.02.2023      Numéro de la FDS: 102000030055      Date d'impression: 16.04.2024  
Date de la première version publiée: 24.10.2018

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.  
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Précautions pour le stockage en commun : Ne pas entreposer près des acides.  
Ne pas stocker ensemble avec des produits oxydants et auto-inflammables.  
Tenir éloigné des agents oxydants, des acides forts ou des alcalis.  
Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
poudre (stabilisée) d'aluminium	7429-90-5	VME	10 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				
		VME (poudre)	5 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				
		VME	7 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires contraignantes				
		VME (Fraction alvéolaire)	3,5 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires contraignantes				
		VME (Fumées de soudage)	5 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				

#### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
poudre (stabilisée) d'aluminium	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	3,72 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	3,72 mg/m <sup>3</sup>

**STAPA HYDROXAL V 70970 Aluminium en pâte**

Version 3.0      Date de révision: 12.02.2023      Numéro de la FDS: 102000030055      Date d'impression: 16.04.2024  
Date de la première version publiée: 24.10.2018

	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	3,95 mg/kg
Phosphoric acid, C11-14-isoalkyl esters, C13-rich	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	34,94 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	100,13 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	10,43 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	60,08 mg/kg
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	6,01 mg/kg
2,2',2''-nitrilotriéthanol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	1 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	7,5 mg/kg
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets locaux	0,14 mg/cm2
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,4 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	3,3 mg/kg
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	2,66 mg/kg
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets locaux	0,07 mg/cm2

**Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
poudre (stabilisée) d'aluminium	Eau douce	0,0749 mg/l
	clarification plant	20 mg/l
Phosphoric acid, C11-14-isoalkyl esters, C13-rich	Eau douce	0,00631 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,113 mg/kg
	Intermittent water release	0,0631 mg/l
	Eau de mer	0,000631 mg/l
	Sédiment marin	0,0113 mg/kg
	STP	10 mg/l
2,2',2''-nitrilotriéthanol	Sol	0,0188 mg/kg
	Sol	0,151 mg/kg
	Eau douce	0,32 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1,7 mg/kg
	clarification plant	10 mg/l
	Eau de mer	0,032 mg/l
	Sédiment marin	0,17 mg/kg

## **STAPA HYDROXAL V 70970 Aluminium en pâte**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 16.04.2024
3.0	12.02.2023	102000030055	Date de la première version publiée: 24.10.2018

---

### **8.2 Contrôles de l'exposition**

#### **Équipement de protection individuelle**

- |                                   |   |   |
|-----------------------------------|---|---|
| Protection des yeux/du visage     | : | Lunettes de protection chimique   |
|                                   |   | Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.  |
| Protection des mains              |   |   |
| Remarques                         | : | Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique. |
| Protection de la peau et du corps | : | Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.                      |
| Protection respiratoire           | : | Utiliser une protection respiratoire lorsque la valeur limite d'exposition est dépassée.  |
- 

### **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

#### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- |   |   |                       |
|---|---|-----------------------|
| Etat physique   | : | Solide pâteux         |
| Couleur   | : | argent                |
| Odeur   | : | caractéristique       |
| Seuil olfactif  | : | Donnée non disponible |
| Point de congélation  | : | Donnée non disponible |
| Point/intervalle d'ébullition   | : | Donnée non disponible |
| Inflammabilité  | : | Solides combustibles  |
| Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure | : | Donnée non disponible |
| Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure | : | Donnée non disponible |
| Point d'éclair  | : | Donnée non disponible |
| Température d'auto-inflammation                                       | : | Non pertinent         |
| Température de décomposition  | : | Donnée non disponible |
-

## **STAPA HYDROXAL V 70970 Aluminium en pâte**

Version 3.0	Date de révision: 12.02.2023	Numéro de la FDS: 102000030055	Date d'impression: 16.04.2024 Date de la première version publiée: 24.10.2018
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

---

pH	:	substance / du mélange est non-soluble (dans l'eau)
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Hydrosolubilité	:	Donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Répartition de la taille des particules	:	

### **9.2 Autres informations**

Donnée non disponible

---

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1 Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### **10.2 Stabilité chimique**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Sous l'action des acides et des solutions alcalines, formation possible d'hydrogène.  
Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### **10.4 Conditions à éviter**

Conditions à éviter : Éviter une évaporation jusqu'à l'état sec.

Donnée non disponible

### **10.5 Matières incompatibles**

Matières à éviter : Acides  
Bases  
Oxydants

## **STAPA HYDROXAL V 70970 Aluminium en pâte**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 16.04.2024
3.0	12.02.2023	102000030055	Date de la première version publiée: 24.10.2018

---

### **10.6 Produits de décomposition dangereux**

Ces informations ne sont pas disponibles.

---

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

#### **Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **poudre (stabilisée) d'aluminium:**

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Produit:**

Remarques : Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.

#### **Composants:**

##### **Phosphoric acid, C11-14-isoalkyl esters, C13-rich:**

Résultat : Irritation de la peau

#### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque de graves lésions des yeux.

#### **Produit:**

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

#### **Composants:**

##### **Phosphoric acid, C11-14-isoalkyl esters, C13-rich:**

Résultat : Corrosif

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

---

## **STAPA HYDROXAL V 70970 Aluminium en pâte**

Version 3.0      Date de révision: 12.02.2023      Numéro de la FDS: 102000030055      Date d'impression: 16.04.2024  
Date de la première version publiée: 24.10.2018

---

### **Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Mutagenicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

## **11.2 Informations sur les autres dangers**

### **Information supplémentaire**

#### **Produit:**

Remarques : Donnée non disponible

---

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1 Toxicité**

#### **Composants:**

#### **Phosphoric acid, C11-14-isoalkyl esters, C13-rich:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 24 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 6,31 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Algues): 150 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

---

## **STAPA HYDROXAL V 70970 Aluminium en pâte**

Version 3.0	Date de révision: 12.02.2023	Numéro de la FDS: 102000030055	Date d'impression: 16.04.2024 Date de la première version publiée: 24.10.2018
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

---

### **12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

**Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

### **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible

### **12.7 Autres effets néfastes**

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.  
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

---

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

Le code européen des déchets : 12 01 04 - fines et poussières de métaux non ferreux  
Le code européen des déchets : 10 03 21 - autres fines et poussières (y compris fines de broyage de crasses) contenant des substances dangereuses

### **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.  
En accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.  
En accord avec les réglementations locales et nationales.

---

## **STAPA HYDROXAL V 70970 Aluminium en pâte**

Version 3.0	Date de révision: 12.02.2023	Numéro de la FDS: 102000030055	Date d'impression: 16.04.2024 Date de la première version publiée: 24.10.2018
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

---

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

**ADR** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
**IMDG** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
**IATA** : UN 9999  
N'est pas autorisé au transport

#### **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

**ADR** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
**IMDG** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
**IATA** : N'est pas autorisé au transport

#### **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

**ADR** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
**IMDG** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
**IATA** : N'est pas autorisé au transport

#### **14.4 Groupe d'emballage**

**ADR** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
**IMDG** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
**IATA (Cargo)** : N'est pas autorisé au transport  
**IATA (Passager)** : N'est pas autorisé au transport

#### **14.5 Dangers pour l'environnement**

**ADR** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
**IMDG** : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

**Remarques** : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.  
Due to the risk of hydrogen development we recommend to refrain from airfreighting this/these product(s).

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

#### **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

---

## **STAPA HYDROXAL V 70970 Aluminium en pâte**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 16.04.2024
3.0	12.02.2023	102000030055	Date de la première version publiée: 24.10.2018

---

### **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

#### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:  
poudre (stabilisée) d'aluminium (Numéro sur la liste 40)  
Phosphoric acid, C11-14-isoalkyl esters, C13-rich (Numéro sur la liste 3)
- REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable
- Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable
- Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (ref onte) : Non applicable

#### **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Donnée non disponible

---

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### **Texte complet pour phrase H**

- H228 : Matière solide inflammable.  
H315 : Provoque une irritation cutanée.  
H318 : Provoque de graves lésions des yeux.  
H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### **Texte complet pour autres abréviations**

- Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique  
Eye Dam. : Lésions oculaires graves  
Flam. Sol. : Matières solides inflammables  
Skin Irrit. : Irritation cutanée  
FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France  
FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises

## **STAPA HYDROXAL V 70970 Aluminium en pâte**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 16.04.2024
3.0	12.02.2023	102000030055	Date de la première version publiée: 24.10.2018

dangereuses par la route; AIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### **Information supplémentaire**

#### **Classification du mélange:**

Eye Dam. 1	H318
Aquatic Chronic 3	H412

#### **Procédure de classification:**

Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être

**STAPA HYDROXAL V 70970 Aluminium en  
pâte**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 16.04.2024
3.0	12.02.2023	102000030055	Date de la première version publiée: 24.10.2018

---

applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR